



GUIDE DU PARENT 2026



Nous contacter

Réception.....819 848-2321 - reception@saintfelixdekingsey.ca
Hôtel de ville

Charlène Pilote.....819 848-2321, poste 116 - loisirs@saintfelixdekingsey.ca
Directrice des loisirs

Mégane Langlois - animation@saintfelixdekingsey.ca
Coordonnatrice du camp de jour

Heures d'ouverture - Bureaux administratifs

Lundi : 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30

Mardi : 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30

Mercredi : 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30

Jeudi : 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30

Vendredi : Fermé

Horaire - Camp de jour

Camp de jour (29 juin au 21 août 2026)

Lundi au vendredi: 8 h 30 à 16 h 00

Service de garde

Lundi au vendredi: 7 h 00 à 8 h 30 et
16 h 00 à 17 h 30

Dates de fermeture :

- mercredi 1er juillet: Fête du Canada
- 27 juillet au 31 juillet: vacances de la construction.

Nos groupes

Admissibilité : Enfant âgé entre 4 à 12 ans.

Votre enfant doit avoir obligatoirement terminé sa maternelle 4 ans.

Les groupes seront faits selon les fiches d'inscription reçues. Les groupes du camp de jour sont formés selon l'âge des enfants, conformément aux recommandations de l'Association des camps du Québec. Cette organisation permet de mieux adapter les activités, de faciliter les routines et de favoriser la participation de chacun dans un environnement adapté à leur développement.

Aucune modification dans les groupes ne sera permise durant l'été.

Notre camp de jour

Le camp de jour est un lieu où les enfants de 4 à 12 ans peuvent s'amuser, bouger, découvrir et se faire de nouveaux amis tout au long de l'été.

Offert du lundi au vendredi, le camp propose une variété d'activités récréatives et éducatives encadrées par une équipe d'animateurs dynamiques et formés. Dans un environnement sécuritaire et stimulant, les enfants sont invités à participer, à développer leur créativité et à vivre de belles expériences.

Le camp met également de l'avant des valeurs importantes comme le plaisir, le respect, la sécurité, les saines habitudes de vie, la diversité, le sentiment d'appartenance et le développement de soi.

Inscriptions

Les inscriptions au camp de jour auront lieu du 30 mars au 1er avril 2026. Les formulaires d'inscription et médicaux sont disponibles sur le site web de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey et peuvent être complétés directement sur votre ordinateur. Une fois remplis, vous pourrez les envoyer par courriel à loisirs@saintfelixdekingsey.ca.

N'envoyez aucun paiement avec vos documents. Attendez de recevoir votre facture.

La Direction des finances vous contactera ensuite pour :

- Confirmer l'inscription de votre enfant au camp de jour.
- Vous transmettre une copie de la facture pour les frais d'inscription, qui comprendra un numéro de matricule unique pour votre inscription.

Les parents auront jusqu'au 21 juin 2026 pour payer l'entièreté du camp. Le paiement peut se faire :

- Par transfert bancaire auprès de votre institution financière, en utilisant le numéro de matricule indiqué sur la facture, selon la même procédure que pour le paiement des comptes de taxes.
- En personne au bureau municipal, par Interac ou par chèque.

Modalités de paiement

Les frais d'inscription doivent être acquittés avant le 21 juin 2026.

Le paiement peut se faire :

- Par transfert bancaire auprès de votre institution financière, en utilisant le numéro de matricule indiqué sur la facture.
- En personne au bureau municipal, par Interac ou par chèque.

Tarifs - Résidents

Temps plein

Avec service de garde
535\$ / enfant

Sans service de garde
435\$ / enfant

Temps partiel (4 semaines)

Avec service de garde
380\$ / enfant

Sans service de garde
320\$ / enfant

Tarifs - Non-Résidents

Temps plein

Avec service de garde
1070\$ / enfant

Sans service de garde
870\$ / enfant

Temps partiel (4 semaines)

Avec service de garde
760\$ / enfant

Sans service de garde
640\$ / enfant

Notes importantes

- Le prix inclut les sorties du camp (3 sorties en autobus), que vous pouvez connaître dans la section Calendrier 2026.
- Date limite de paiement : 21 juin 2026. Il est possible d'effectuer plusieurs versements avant cette échéance pour régler la totalité des frais.
- Annulations d'inscription et absences : aucun remboursement n'est possible.

Les sorties sont aussi incluses pour les inscriptions à temps partiel. Si votre enfant n'est pas inscrit la semaine d'une sortie, il pourra tout de même y participer selon l'horaire transmis à l'avance.

Service de garde

- Le service de garde est réservé aux enfants inscrits au camp, mais peut être utilisé ponctuellement.
- Les enfants non inscrits au service de garde mais présents avant 8 h 30 ou après 16 h 00 seront considérés comme utilisant le service de garde pour la journée, au tarif de 20 \$ par enfant.
- Après 17 h 30, des frais de 10 \$ par tranche de 15 minutes seront appliqués si un enfant n'a pas quitté le camp.
- Le code de vie et les règlements du camp doivent être respectés.

Relevé 24

Conformément à la Loi sur l'impôt, un reçu pour frais de garde (Relevé 24) vous sera envoyé par la poste au début de l'année suivant la fréquentation de votre enfant au camp, pour votre déclaration d'impôt.

Lors de l'inscription, il est important de fournir :

- Le numéro d'assurance sociale de la personne qui paie le service.
- Une adresse valide pour l'envoi du document.

Si vous déménagez, il est de votre responsabilité de nous informer afin de mettre votre dossier à jour.

Après le 31 décembre de l'année d'imposition, toute modification au Relevé 24 entraînera des frais administratifs de 25 \$.

Veuillez noter que nous pouvons émettre qu'un seul Relevé 24 par famille.

Déroulement d'une journée

7 h 00 à 8 h 30 Service de garde du matin

8 h 45 Animation

10 h 00 Collation

10 h 30 Animation

12 h 00 Dîner

13 h 00 Animation

14 h 30 Collation

15 h 00 Animation

15 h 45 Retour sur la journée

16 h 00 à 17 h 30 Service de garde du soir

Urgence

En cas de besoin, notre équipe d'animation peut décider de transporter un enfant par ambulance si la situation le nécessite. Les frais liés à ce transport seront à la charge des parents.

Lors d'une urgence, nous contacterons les parents ou les personnes ressources indiquées sur la fiche médicale de l'enfant. Il est donc important de fournir des numéros de téléphone à jour et valides.

Arrivé et départ

Les arrivées et départs se feront au Centre Eugène-Caillé (1253, rue de Lebel), à l'intérieur, peu importe le temps. Les présences sont prises à l'arrivée et au départ.

Si votre enfant est absent, merci de nous en aviser la veille en personne ou par courriel à animation@saintfelixdekingsey.ca.

Aucun appel ne sera fait au parent responsable si un enfant n'est pas présent en début de journée. Le camp de jour n'est pas responsable de l'absence de votre enfant.

Seules les personnes inscrites sur la fiche d'inscription seront autorisées à venir chercher l'enfant, sauf indication écrite nous informant qu'une personne non inscrite viendra le chercher.

Dîner et collations

Les dîners et les collations sont supervisés par l'équipe d'animation.

Les enfants auront aussi un moment prévu pour se laver les mains avant et après les repas. Nous vous encourageons à préparer un lunch santé et équilibré, incluant des fruits et des légumes, afin que votre enfant ait l'énergie nécessaire pour la journée.

Il n'y a ni micro-ondes ni réfrigérateur sur place. Si nécessaire, veuillez prévoir un bloc réfrigérant dans la boîte à lunch.

Chaque enfant doit également avoir une bouteille d'eau réutilisable identifiée, qui pourra être remplie au point d'eau potable.

Par souci pour l'environnement, nous vous invitons à utiliser des contenants et ustensiles réutilisables. Tous les déchets devront rester dans la boîte à lunch et seront rapportés à la maison. Les contenants de verre sont interdits pour des raisons de sécurité.

Afin de protéger les enfants ayant des allergies, merci d'éviter les aliments contenant des arachides, des noix ou des fruits de mer. Le partage de nourriture entre les enfants est également interdit.

Sac à dos

Les sacs à dos seront déposés au vestiaire et remis aux enfants à la fin de chaque journée. Le camp de jour n'est pas responsable des objets brisés, perdus ou volés; il est donc de la responsabilité des parents de vérifier le contenu du sac. Tous les items doivent être bien identifiés au nom de l'enfant.

Items obligatoires

- Casquette ou chapeau
- Crème solaire
- Maillot de bain
- Serviette
- Sac de plastique
- Bouteille d'eau réutilisable
- Vêtements de rechange
- Veste ou pull
- Boîte à lunch

Code vestimentaire

Pour le confort et la sécurité de vos enfants, voici quelques règles à respecter.

- Sandales interdites, sauf lors des jeux d'eau.
- Toujours avoir des espadrilles fermées.
- Si votre enfant a les cheveux longs, nous vous recommandons de les attacher.
- Robes et jupes à éviter, sauf si un leggings ou un cuissard est porté en dessous.
- Veuillez porter des chandails assez longs pour couvrir les épaules et le ventre.

Objets personnels

Les objets de valeur, les jouets et les appareils électroniques sont interdits au camp de jour. Merci de laisser ces items à la maison pour éviter les pertes ou dommages.

Nous recommandons fortement d'identifier tous les effets personnels de votre enfant. Un bac d'objets perdus sera mis à disposition, et les articles non réclamés à la fin du camp seront donnés à un organisme communautaire.

Bicyclette

Tous les enfants qui viennent en bicyclette doivent apporter un cadenas et verrouiller eux-mêmes leur vélo dans les supports prévus à cet effet. Les animateurs ne manipuleront pas les vélos ni les cadenas. Le camp n'est pas responsable en cas de vol. Le port du casque est obligatoire pour tout déplacement à bicyclette.

Médicaments et allergies

Si votre enfant doit prendre des médicaments au camp ou au service de garde, vous devez le mentionner à l'équipe de coordination. Un formulaire d'autorisation, inclus dans la fiche médicale à remplir lors de l'inscription, doit être signé. Aucun médicament ne sera administré sans cette autorisation.

Seuls les médicaments d'ordonnance par voie orale, dans un contenant identifié avec la dose pour la journée, seront acceptés.

Allergies : Les enfants ayant des allergies doivent avoir leur auto-injecteur EpiPen avec eux en tout temps.

Maladies et épidémies

Votre enfant doit rester à la maison s'il présente l'un des symptômes suivants :

- Fièvre
- Toux nouvelle ou aggravée
- Essoufflement ou difficultés respiratoires
- Mal de gorge
- Grande fatigue ou perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
- Vomissements dans les dernières 24 heures
- Diarrhée
- Éruption cutanée non diagnostiquée
- Maladie infectieuse ou présence de parasites (poux)

Si votre enfant présente l'un de ces symptômes pendant sa présence au camp, il sera isolé dans un local prévu à cet effet et nous vous contacterons pour venir le chercher immédiatement.

En cas d'épidémie ou de situation sanitaire particulière, des mesures supplémentaires pourront être mises en place, et nous vous informerons des directives à suivre. Pour la santé et la sécurité de tous, nous demandons la collaboration des parents et nous nous réservons le droit d'ajuster ou d'interrompre les activités si nécessaire.

Code de vie

À lire avec vos enfants

Lorsque je fréquente le camp de jour, je m'engage à respecter les règles suivantes.

Respect du matériel et des lieux

- Je laisse mes objets personnels à la maison afin d'éviter les bris, les pertes ou les vols.
- Je prends soin du matériel mis à ma disposition et je le range après l'avoir utilisé.
- Je ne brise pas volontairement le matériel ou les objets qui ne m'appartiennent pas.
- Je garde les lieux propres et je jette mes déchets au bon endroit (poubelle, recyclage ou compost).
- Je respecte la nature et l'environnement autour de moi.

Respect des animateurs et des responsables

- Je parle avec respect aux animateurs et aux responsables du camp.
- J'écoute les consignes de mon animateur et je les respecte.
- Je reste avec mon groupe et je m'assure que mon animateur sait où je suis en tout temps.
- J'avise un responsable si je dois me déplacer ou quitter un endroit.
- Je participe aux activités de façon sécuritaire et je fais attention à ma sécurité ainsi qu'à celle des autres.

Respect des camarades

- J'apporte ma bonne humeur et je participe aux activités dans le plaisir.
- Je gagne humblement et je perds dignement lors des jeux.
- Je règle les conflits calmement et je cherche des solutions respectueuses.
- Je ne frappe pas, n'insulte pas et n'intimide pas les autres enfants.

Le respect de ces règles permet à tous de s'amuser dans un environnement sécuritaire, agréable et respectueux.

Conséquences du non-respect du Code de vie

Le respect des règles du camp est essentiel pour assurer la sécurité et le bien-être de tous. Tout manquement expose l'enfant à des conséquences adaptées selon la gravité du geste, visant à corriger le comportement.

Veuillez lire attentivement la page suivante, pour bien comprendre les conséquences.

Degré mineur

Définition :

- Manque de respect envers l'équipe ou les camarades
- Non-respect du matériel ou des lieux
- Refus de suivre les consignes ou de participer aux activités
- Comportement perturbateur répétitif
- Langage inapproprié (grossièretés, propos offensants)
- Non-respect des consignes concernant les objets personnels (téléphones, jouets, appareils électroniques)

Sanctions pour un manquement mineur :

1. Avertissement verbal
2. Discussion avec l'animateur et avis écrit aux parents
3. Rencontre disciplinaire avec l'enfant, les parents et l'équipe, entente écrite sur le comportement à améliorer
4. Suspension de 3 jours
5. Expulsion définitive

Degré majeur

Définition :

- Violence physique, injures ou intimidation
- Crises de rage ou actes compromettant la sécurité
- Vol ou détérioration d'objets personnels d'un autre enfant
- Harcèlement ou exclusion volontaire d'autres enfants
- Non-respect des limites physiques et matérielles (zones interdites, équipements dangereux)

Sanctions pour un manquement majeur :

1. Retrait de l'enfant de son groupe et avis écrit aux parents
2. Rencontre disciplinaire et suspension de 1 jour
3. Suspension de 5 jours
4. Expulsion définitive

Règles supplémentaires

- Possession de drogue ou d'alcool : expulsion immédiate et définitive
- Aucun remboursement en cas de suspension ou d'expulsion
- Chaque étape est notée au dossier de l'enfant
- L'équipe du camp juge de la gravité du manquement et détermine la conséquence appropriée
- Les parents sont toujours avisés de tout manquement

Important : Vous devez lire le Code de vie avec votre enfant et signer la fiche d'inscription et la fiche médicale, à remettre par courriel au moment de votre inscription.

Activités quotidiennes

Le camp de jour propose une variété d'activités amusantes et éducatives adaptées à tous les groupes d'âge, telles que :

- Jeux extérieurs variés
- Activités sportives
- Bricolage et activités créatives
- Jeux d'équipe et animations de groupe
- Sorties spéciales
- Ateliers culinaires
- Expériences scientifiques
- Activités thématiques variées
- Projet de jardinage :
 - Prendre soin de bacs à jardin
 - Décorer les bacs
 - Récolter les fruits et légumes
 - Goûter aux récoltes
- Activités favorisant la créativité, la coopération et le contact avec la nature

Calendrier 2026

Prenez note que plusieurs autres activités sont en cours de préparation. Un nouveau calendrier ainsi que la programmation vous seront transmis lorsque la version finale sera complétée.



Calendrier 2026 (suite)



Juillet 2026

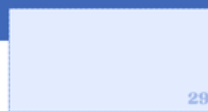
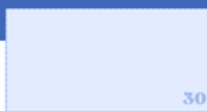
LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

 29	 30	Fermé Férié  1	 2	 3	SUITE Semaine 1
 6	 7	 Activité biblio 4-5-6 ans8	 Sortie Extéria et Bois des lutins9	 10	Semaine 2
 13	 Animation culturelle (MRC)14	 Activité biblio 7-8-9 ans15	 Journée/nuit camping ! Camp Scougui16	 17	Semaine 3
 20	 21	 Activité biblio 10-11-12 ans22	 Sortie Expo agricole Victoriaville23	 24	Semaine 4
 27	 28	 29	 30	 31	Fermeture semaine de construction



LUNDI

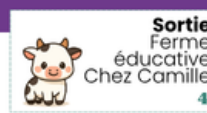
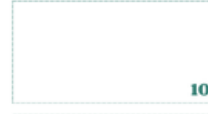
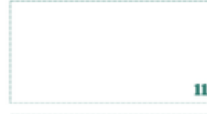
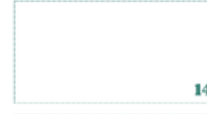
MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

Août 2026

 3	 Sortie Ferme éducative Chez Camille4	 Activité biblio 4-5-6 ans5	 6	 7	Semaine 5
 10	 11	 Activité biblio 7-8-9 ans12	 Animation culturelle (MRC)13	 14	Semaine 6
 17	 Activité Pompier !18	 Activité biblio 10-11-12 ans19	 20	 Fin du camp de jour ! 21	Semaine 7
 24	 25	 26	 27	 28	
 31	 1	 2	 3	 4	